



Epalinges, le 2 mai 2018

Assemblée générale de L'AsMéd-VD
Mercredi 25 avril 2018 à 19h15
à Bénévolat-Vaud, av. Ruchonnet 1 à Lausanne

Présents : I. Raboud (AsMéd-GE), C. Sauer, J.P. Corboz, M. Lob, C. Argenta, J. Vioget
C. Affolter, A. Fofana, C. Reithaar, E. Rattray, P. Beck, N. Savioli, A. Kaufmann, A. Zumbrunnen,
C. Bel Glauser, C. Guerbet, S. Bonstein, M. Bonstein, J. Naveira, F. Beffa, P. Monnard

Excusés : R. Keller, N. Milliot (Bénévolat-Vaud), M.P. Van Mullem (APE), J.P. Zbinden
(GRAAP), N. Pellaud Buratti, M.C. Ischer, B. Sidler, L. Dupraz Beck, D. Akinci, E. Tomanek

Ordre du jour :

1. Accueil fait par le président Philippe Beck

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mai 2017

Accepté à l'unanimité, 21 voix

3. Rapport d'activité 2017*

Proposition de rajouter des permanences pour les appels hors de nos heures qui arrivent sur le répondeur. Le comité a analysé la situation en 2017 et a décidé que les rappels dès la permanence suivante peuvent suffire.

Proposition de contacter les médecins de famille, ou de se mettre sur les réseaux sociaux. Le comité reprendra ces points en 2018.

4. Rapport de la trésorière, rapport des vérificateurs et approbation des comptes 2017*

Ont été tenus par E. Tomanek. Le président commente les comptes et trouve la situation saine et stable.

Pas de question de l'assemblée.

Les comptes ont été vérifiés par C. Argenta et C. Guerbet. Ils sont acceptés par les vérificateurs.

L'assemblée les accepte

5. Décharge de la gestion du comité

Décharge est donnée au comité, 16 voix (le comité ne vote pas).

AsMéd-VD - Association vaudoise pour la médiation de voisinage

6. Maintien en vie ou pas de l'AsMéd-VD ?

Des nombreuses remarques faites, nous pouvons relever le rôle important des permanences, même si elles ne débouchent pas sur des séances de médiation mais elles offrent aux appelants un moment important d'écoute et de cheminement.

Certains évoquent la nécessité de mieux préparer les parties à la médiation et, dans le doute, de s'abstenir de l'organiser. Genève a des expériences positives avec les entretiens préalables.

Les actifs ne se sentent pas frustrés dans la situation actuelle et relèvent la richesse des moments de formation et de soirées des actifs.

Il est proposé de profiter de cette prochaine année pour essayer des nouveaux fonctionnements (entretiens préalables par ex.). Le comité va reprendre ces remarques.

7. Elections statutaires

Le comité se représente *in corpore* et est réélu par acclamations.

Vérificatrices des comptes : C. Reithaar et C. Bel Glauser vérificatrices et C. Guerbet suppléante.

Membre externe de la commission d'accréditation : B. Sidler continue dans cette commission.

8. Fixation du montant des cotisations pour 2019

Inchangé : fr.30.- pour les personnes physiques et fr.100.- pour les personnes morales.

9. Divers

- Les présents sont incités à prendre le matériel de présentation de l'AsMéd-VD : petites cartes, cartes de visite, etc. Ce matériel sera à disposition lors de la prochaine séance des actifs. Il sera aussi donné aux nouveaux permanents.

- Pensez à parler de l'association autour de vous et utilisez ce matériel.

- Le président remercie chaque permanent pour le travail supplémentaire fait : relever les appels sans message entre les permanences sur *Smartnumbers*, appeler et assurer le suivi de ces dossiers.

Fin de la séance : 20h25

En deuxième partie A. Zumbrunnen nous a parlé de son expérience de médiateur auprès du personnel du CHUV. Merci à lui pour cet exposé très intéressant.

PV : P. Monnard

Le président : P. Beck

* Document sur le site